

Fiche signalétique

Odour-Mask

Date de publication : 20/08/2013 (j/m/a)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : Odour-Mask

Norac Concepts Inc.
C. P. 31097, Guelph (ON) N1H 8K1
519-821-3633

Numéro de téléphone d'urgence : À toute heure, 613-787-5620, **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

2. COMPOSITION/ RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	% (p/p)	TLV de l'ACGIH	N° de CAS
Ingrédients non dangereux	100	Non déterminé	

Synonyme(s) : Inconnus.

Nom chimique : Parfum de thé des bois avec des agents liants et des surfactants.

Usage(s) du produit : Agent déodorant.

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

Sommaire : La présente fiche signalétique fait état des propriétés dangereuses de tous les ingrédients qui entrent dans la composition du produit. Lire la fiche signalétique en entier pour avoir une évaluation complète des risques et dangers associés au produit.

Propriétés physiques : Liquide jaune limpide à légèrement brumeux à odeur légèrement sucrée.

Voies d'administration : Yeux, peau, ingestion et inhalation.

Effets d'une exposition aiguë : Peut irriter les yeux, la peau et le système respiratoire.

Effets d'une exposition chronique : Inconnus.

4. PREMIERS SOINS

Inhalation : Déplacer la victime vers une source d'air frais. Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Pratiquer la respiration artificielle **SEULEMENT** si la victime ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) si la victime ne respire pas ET s'il y a absence de pouls.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant l'opération. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

Ingestion : Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Si la victime n'est pas évanouie et n'est pas en crise convulsive, lui faire rincer la bouche et faire boire une tasse d'eau pour diluer la matière. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissements; rincer la bouche et lui donner encore de l'eau.

Avis au médecin : Il n'existe pas d'antidote spécifique; traiter selon les symptômes.

5. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair : > 93,3 °C (PMCC).

Température d'auto-ignition : Aucune donnée.

Limite d'inflammabilité (inférieure) : Aucune donnée.

Limite d'inflammabilité (supérieure) : Aucune donnée.

Moyens d'extinction : En cas d'incendie important, utiliser un agent formant un film flottant ou de l'eau sous forme de brouillard. En cas d'incendie de moindre importance, utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sec.

Techniques de lutte contre l'incendie : Des procédures spéciales ne sont pas requises. Utiliser le moins d'eau possible et endiguer le lieu de déversement pour empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans l'approvisionnement en eau ou dans l'environnement.

Autres risques d'incendie ou de feu : La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone et possiblement des gaz irritants.

6. DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuelle tel que décrit à la section 8.

Déversements, fuites ou dégagements : En cas de déversement au sol, arrêter tout autre déversement et l'étendue de la contamination, absorber le déversement avec un absorbant convenable. Laver les surfaces dures avec un détergent et de l'eau, et absorber la matière avec un absorbant convenable. En cas de déversement dans l'eau, arrêter tout autre dégagement et utiliser un barrage ou la dérivation afin de minimiser l'étendue de la contamination. Récupérer et placer dans un conteneur de déchets la matière renversée, ainsi que la terre, l'eau et l'absorbant contaminés, afin de les éliminer de manière adéquate. Aviser les autorités gouvernementales pertinentes lorsqu' on doit déclarer le dégagement ou lorsqu'il peut affecter l'environnement de manière néfaste.

Produits chimiques de désactivation : Inconnus.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Méthodes de manipulation : N'utiliser que dans un endroit bien aéré et éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Si les vêtements sont contaminés, les laver à fond avant de les réutiliser.

Conditions d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue. Garder les contenants fermés. Garder hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Température d'entreposage : Ne pas exposer les contenants scellés à des températures dépassant 40 °C.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Protection des yeux : Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques lorsque le produit risque d'entrer en contact avec les yeux.

Protection de la peau : Des gants résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection imperméables.

Protection respiratoire : N'est pas exigée dans des conditions normales.

Équipement de protection supplémentaire : N'est pas exigé.

Mesures d'ingénierie : Assurer une extraction d'air local ou une ventilation lorsque le produit est pulvérisé.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide limpide, incolore et visqueux.

Odeur : Thé des bois.

Poids volumique apparent : 1,08.

Point d'ébullition : Non déterminé.

Point de fusion : Non déterminé.

Solubilité (eau) : Soluble.

Solubilité (autre) : Aucune donnée.

pH : Non déterminé.

Volatilité en % : Non disponible.

Taux d'évaporation (éther=1) : Non déterminé.

Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C) : Aucune donnée.

Densité de vapeur (air=1) : Plus lourd que l'air.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Conditions à éviter : Inconnus.

Matières incompatibles : Oxydants et acides puissants.

Produit(s) de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone et possiblement des gaz irritants.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Sommaire : Peut irriter les yeux, la peau et le système respiratoire.

Inhalation : En concentrations élevées, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation peuvent irriter le nez, la gorge et les voies respiratoires. Peut entraîner des maux de tête, des nausées et la somnolence.

Contact avec la peau : Une exposition prolongée ou répétée risque d'entraîner une irritation et un malaise graves.

Contact avec les yeux : Peut irriter les yeux.

Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion.

Cancérogénicité : Les produits éthoxylés peuvent contenir des quantités résiduelles d'oxyde d'éthylène. On a démontré que l'oxyde d'éthylène provoque des tumeurs chez les animaux de laboratoire.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Renseignements écotoxicologiques : Peut être toxique pour les organismes aquatiques.

Effets sur l'environnement : Ne pas contaminer les eaux domestiques, les eaux d'irrigation, les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les rivières.

Persistance et dégradation : Inconnues.

13. ÉLIMINATION

Élimination du contenant : Emballage non réutilisable. Ne pas réutiliser. Rincer le contenant trois fois (ou l'équivalent) et ajouter les rinçures dans le réservoir de pulvérisation. Si possible, offrir le contenant en vu de son recyclage ou le perforer et l'éliminer dans un dépotoir, ou selon une autre méthode approuvée par les autorités locales.

Élimination des déchets : Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ordinaires ou dans les égouts.

14. TRANSPORT

Classification TMD : Non réglementé.

Téléphone d'urgence transport : 613-787-5620.

15. RÉGLEMENTATION

Classification et règlements (SIMDUT) : Non réglementé.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Norac Concepts Inc. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est valable pour trois ans.

Rédaction : Norac Concepts Inc.